

Enseigner, un métier

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
6 FÉVRIER 2015



À l'heure où la Ministre MILQUET lance une grande réflexion collective et participative autour de l'idée d'un Pacte pour un enseignement d'excellence, n'est-il pas opportun de nous (ré)interroger sur cette question fondamentale : « *Qu'est-ce qu'enseigner ?* » ? L'enseignement, ce métier à la fois complexe, exigeant et unique, en perpétuelle évolution, et où la remise en question est de mise pour répondre tant à l'hétérogénéité sociale et culturelle du public scolaire qu'à la diversification des outils d'apprentissage et des modes de savoirs.

Comment se préparer à ce métier ? Quelles sont les compétences nécessaires à avoir ? À cet égard, la contribution des catégories pédagogiques des Hautes Écoles du réseau de l'Enseignement catholique vient bien à son heure. En effet, à l'initiative de la FédESuC¹, elles viennent d'établir une « *photographie du métier d'instituteur primaire* »², un outil « instantané » de ce que les acteurs de l'école (instituteurs, directeurs, formateurs, inspecteurs, étudiants d'École Normale, élèves de primaire, parents) disent de ce métier.

QUE PEUT-ON RETENIR DE CET OUTIL ?

Les fonctions principales de l'instituteur primaire peuvent s'identifier en trois grandes catégories :

1. **gérer les apprentissages**, dans laquelle on distingue les apprentissages **cognitifs** (tels que planifier, préparer, faire apprendre et réfléchir sur sa pratique) et **socio-affectifs** (gérer la discipline, éduquer, connaître les élèves, communiquer) ;

2. **agir dans la communauté éducative**, où là aussi, il y a lieu de distinguer la **gestion des relations** (avec les collègues, avec les parents...) et la **gestion du quotidien** (sécurité et bien-être, administratif, espace de vie, projets collectifs, matériel) ;

3. **se développer personnellement et professionnellement**, par le biais de la formation et des échanges de pratiques. Cette photographie, si elle fournit des informations concernant les aspects du métier que les personnes interrogées jugent importantes, ne couvre pas pour autant l'entièreté du champ déterminé par les prescrits légaux. Néanmoins, sa pertinence tient au fait qu'elle permet, par exemple, d'interroger les curricula actuels de formation initiale et continuée.

Dans le contexte de mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence, cet outil ouvre une réflexion. Gaçons qu'avec de telles initiatives, nous puissions soutenir les acteurs de l'enseignement, au sens large, mais aussi aider les décideurs à interagir constructivement dans le cadre des discussions qui s'annoncent. ■

1. Fédération de l'Enseignement supérieur catholique

2. Voir notre article en p. 20 de ce numéro